URIOPSS

Bourgogne Franche-Comté

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DEVELOPPER LES SOLIDARITES

Monsieur Pierre PRIBILE
ARS Bourgogne Franche-Comté
2 Place des savoirs
21 000 DIJON

Dijon, le mardi 13 octobre 2020

Monsieur le Directeur Général,

Suite aux différents articles parus dans la presse locale, je tiens à vous exprimer que l'Uriopss partage les craintes des salariés de l'association Servir sur leur devenir.

En tant que Président, j'ai le souci des adhérents associatifs à but non lucratif du champ de l'Economie Sociale et Solidaire qui placent la personne au centre de ses préoccupations.

L'association Servir est adhérente à l'Uriopss. Aussi me semble-t-il normal que les activités gérées par l'association soient reprises par une autre association, de préférence implantée localement.

Je crois en la pertinence d'un tissu associatif de proximité, proche des élus, des décideurs et des besoins des personnes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma grande considération.

Bernard QUARETTA

Président URIOPSS
Bourgogne Franche-Comté

URIOPSS Bourgogne Franche-Comté
Siège social : 6 bis rue Pierre Curie – 21000 DIJON – Tel : 03 80 68 47 20
Siège administratif : Maison de l'ESS, 7 rue Léonard de Vinci – 25000 BESANCON – Tel : 03 81 82 18 13 – Fax : 03 81 81 41 56
Mail : contact@uriopss-bfc.fr – Site : www.uriopss-bfc.fr